



leCotentin

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION - N°10 - NOVEMBRE 2020



Alimentation FAVORISER LES CIRCUITS COURTS



TOURISME

Une expérience unique sur les sentiers de randonnée



PROJETS

Entretien avec le nouveau Président du Cotentin



SOMMAIRE



PAGES 3-5 NOUVEAU MANDAT Une équipe renouvelée

Depuis le 13 juillet, une nouvelle ère s'ouvre pour le Cotentin.

Entretien avec le nouveau Président David MARGUERITTE.

Zoom sur le Bureau Communautaire.

Focus Quelles compétences pour la collectivité.

PAGES 6-7 EN IMAGES Le Cotentin à vos côtés

Retours en images.

PAGES 8-11 DOSSIER

Quand consommation locale rime avec qualité

Favoriser les circuits courts, limiter le gaspillage alimentaire, éduquer les enfants au goût : l'agglomération lance une concertation pour construire et encourager une consommation durable, locale et de qualité.

Grand Angle Une concertation pour consommer autrement.

Témoignages Restaurateurs professionnels ou scolaires, ils favorisent les circuits courts.

Coup de projecteur Quand les producteurs s'unissent pour se rapprocher des consommateurs.

Portraits Le Cotentin offre des opportunités d'installation aux nouveaux exploitants. Rencontres.



PAGES 12-13 DÉV ÉCO L'agglomération à l'avant-garde de la relance

Après la crise, la relance économique : un enjeu pour le territoire. L'agglomération joue son rôle de soutien auprès des communes et des entreprises.

Zoom La Cellule d'appui à l'émergence des projets communaux : un nouvel outil pour le dynamisme économique du territoire.

Initiative Une première station à hydrogène sur le territoire.

Développement Fil & Terre étend son activité au maraîchage.

PAGE 14-15 TOURISME

Entre découverte du patrimoine et tourisme

Une expérience unique sur les sentiers de randonnées du Cotentin.

Zoom Randonnez à la découverte des sentiers.

Focus Ludiver : 20 ans de voyages dans les étoiles.



Magazine de la Communauté d'agglomération du Cotentin (EPCI) • **Directeur de Publication** : David MARGUERITTE, Président • **Coordination et rédaction** : Direction Communication • **Conception graphique** : Direction Communication, d'après une création de l'Agence Aprim • **Crédits photos** : Thierry HOUYEL et Antoine SOUBIGOU, sauf mention contraire • **Illustrations** : Freepik • **Impression** : Corlet Roto (95 960 ex.) • **Routeage et distribution** : ESAT Jacques Prévert - ADREXO - La Poste • **Numéro ISSN** : 2729-241X.

[f](#) [t](#) [v](#) [i](#) [g](#) [l](#) [e](#) [c](#) [o](#) [t](#) [e](#) [n](#) [t](#) [i](#) [n](#) [.fr](#)

Le papier utilisé est certifié PEFC. La certification PEFC garantit que le bois utilisé dans la fabrication du papier provient de forêts gérées durablement.



Les prises de vue pour illustrer ce magazine ont été réalisées selon les normes sanitaires en vigueur avec port du masque et respect de la distanciation sociale, sauf mentions contraires.



« Le Cotentin est grand lorsqu'il est rassemblé »

Quels sont vos priorités pour le Cotentin ?

L'agglomération est désormais sur les rails, après 3 années intenses destinées à l'organisation de la collectivité et au lancement des premières politiques publiques. Cette nouvelle mandature sera placée sous le signe de l'ambition économique, malgré la crise, et de la qualité de vie à travers le renforcement des services de proximité. Les 3 premiers chantiers auxquels je vais m'atteler sont l'amélioration des transports, la redynamisation des centres-villes et des centres-bourgs, et le développement des filières agricoles locales. Mon objectif, par exemple, est que le Cotentin soit en mesure de proposer dès 2023 une desserte fine du territoire, à Cherbourg et dans le Cotentin rural. Nous devons être capable d'atteindre une fréquence d'un bus par heure sur les principales lignes du Cotentin. De même, l'agglomération devra proposer des services nouveaux comme le covoiturage, l'autopartage et la location de trottinettes.

Comment se porte le Cotentin face à la crise Covid 19 ?

À ce stade, les entreprises du Cotentin résistent globalement mieux qu'ailleurs. Certains secteurs souffrent néanmoins beaucoup, comme le commerce non-alimentaire, l'activité portuaire, l'événementiel ou l'hôtellerie. L'agglomération continuera à agir pour faire rempart, comme elle a su le faire avec le chèque "Cotentin Unique" pour le tourisme ou à travers le dispositif régional Impulsion relance Normandie destiné aux entreprises en difficulté.

Comment le Cotentin entend-il agir pour favoriser le rebond du territoire ?

J'entends agir sur 3 plans. Tout d'abord en restant à l'écoute des entreprises de façon à réagir sans délai lorsque la situation l'exige. Ensuite, en relançant la commande publique. C'est le sens de la cellule d'accompagnement des projets des communes qui devrait permettre de débloquer près de 15 M€ de projets au profit de l'économie locale. J'ajoute que, d'ici la fin de l'année, l'agglomération va valoriser sa politique de marchés publics afin de permettre aux entreprises locales de mieux concourir. Enfin, le Cotentin se mobilisera pour aider les jeunes

diplômés qui voient les portes du marché du travail se refermer du fait de la crise. L'agglomération permettra à 20 d'entre eux de suivre un stage rémunéré au sein des services communautaires, grâce à une aide de la Région.

Quels seront les premiers enjeux auquel le territoire devra répondre ?

Nous le savons, notre territoire dispose de tous les atouts pour nourrir de grandes ambitions. Nous devons affirmer notre identité maritime, grâce à des éléments structurants comme La Cité de la Mer ou encore la rénovation d'Intechmer, véritable pépite pour l'enseignement supérieur dont la notoriété dépasse les frontières normandes. Les nouvelles formes de mobilités et le maillage du territoire représentent également un défi essentiel auquel nous devons nous atteler rapidement. Une attention particulière sera apportée à la voie de contournement Ouest de Cherbourg-en-Cotentin, pour laquelle il est nécessaire de répondre aux attentes de la population. Je consulterai les Maires et m'en ouvrirai prochainement à Marc LEFEVRE et Hervé MORIN pour sortir ce dossier de l'enlèvement.

PARCOURS

40 ans • Marié et père d'un enfant

Études

- Sciences Politiques à Rennes
- Master de droit public à la Sorbonne
- Diplômé en 2010 de l'École de formation du barreau

Mandats locaux

- Conseiller municipal de Cherbourg-Octeville puis de Cherbourg-en-Cotentin depuis 2014
- Conseiller communautaire puis V-P de l'agglomération en charge de l'Enseignement Supérieur et la Recherche de 2018 à 2020
- Président de l'agglomération du Cotentin depuis le 13 juillet 2020

Mandat à la Région

- V-P en charge de l'Apprentissage et de la Formation depuis décembre 2015

ZOOM SUR | Les élus du Bureau communautaire



David MARGUERITTE
Président de la Communauté
d'agglomération du Cotentin



Jacques COQUELIN
1^{er} Vice-Président
Grands Projets et Politiques
de Santé



Benoît ARRIVÉ
2^e Vice-Président
Développement Économique,
Emploi et Insertion



Manuela MAHIER
3^e Vice-Présidente
Mer, Nautisme et
Rayonnement du Cotentin



Christèle CASTEIN
4^e Vice-Présidente
Relations avec les Territoires,
Cadre de Vie et Ruralité



Sébastien FAGNEN
5^e Vice-Président
Urbanisme, Stratégie Foncière
et Politique de la Ville



Odile THOMINET
6^e Vice-Présidente
Valorisation du Patrimoine
et des Équipements
touristiques et de loisirs



Yves ASSELINE
7^e Vice-Président
Relations Citoyennes,
Concertation et Ressources
Humaines



Martine GRUNEWALD
8^e Vice-Présidente
Habitat et Logement



Philippe LAMORT
9^e Vice-Président
Cycle de l'Eau



Eric BRIENS
10^e Vice-Président
Finances et Patrimoine
communautaire



Anna PIC
11^e Vice-Présidente
Fonds européen, Coopérations
et Gens du Voyage



Jean-René LECHÂTREUX
12^e Vice-Président
Energie, Climat et Prévention
des Risques Majeurs



Edouard MABIRE
13^e Vice-Président
Collecte et Valorisation
des Déchets



Arnaud CATHERINE
14^e Vice-Président
Mobilités



**Nicole BELLIOT-
DELACOUR**
15^e Vice-Présidente
Enseignement Supérieur,
Recherche et Innovation



Frédéric LEQUILBEC
Conseiller délégué
Égalité des chances,
Accessibilité et Administration
Générale



Antoine DIGARD
Conseiller délégué
Agriculture, Circuits-Courts et
Projet Alimentaire Territorial (PAT)



Sylvie LAINÉ
Conseillère déléguée
Commande Publique
et Numérique



**Véronique MARTIN-
MORVAN**
Conseillère déléguée
à la Proximité



Philippe BAUDIN
Conseiller délégué
Gestion de la Collecte
des Déchets



Olivier DE BOURSETTY
Conseiller délégué à
l'Application des Droits des
Sols (ADS) et à l'Aménagement
Durable du Territoire



Ralph LEJAMTEL
Conseiller délégué
Prévention et Éducation
à la santé



Catherine BIHEL
Conseillère déléguée
Orientation, Promotion des
Formations et Vie Étudiante



Dominique HÉBERT
Président de la Commission
de Territoire de
Cherbourg-en-Cotentin



Alain CROIZER
Président de la Commission
de Territoire du Cœur
du Cotentin



Patrick FAUCHON
Président de la Commission
de Territoire des Pieux



Patrick LERENDU
Président de la Commission
de Territoire de La Hague
et Conseiller délégué à
l'Aménagement Numérique
du territoire



Jean-Pierre LEMYRE
Président de la Commission
de Territoire du Val de Saire



Daniel DENIS
Président de la Commission
de Territoire de St-Pierre-Église



Jean-Michel BOUILLON
Président de la Commission
de Territoire de la Côte des
Isles



Stéphane BARBÉ
Président de la Commission
de Territoire de Douve et Divette
et Conseiller délégué aux
Mobilités Alternatives



Jean-Pierre MAUQUEST
Président de la Commission
de Territoire de Montebourg



Françoise LEROSIGNOL
Présidente de la Commission
de Territoire de la
Vallée de l'Ouve



Evelyne MOUCHEL
Présidente de la Commission
de Territoire de La Saire

Retrouvez le
trombinoscope
complet sur
lecotentin.fr

CHIFFRES CLÉS

223 COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION
en France

8 INTERCOMMUNALITÉS
dans la Manche

LE COTENTIN : 3^{ème} PLUS GRANDE INTERCOMMUNALITÉ
de France en nombre de communes

Les compétences territoriales à la loupe

Actuellement il existe 3 niveaux de collectivités territoriales : les communes, les départements et les régions. Dans ce paysage, les intercommunalités gèrent à une échelle pertinente les services confiés par les communes et portent les grands projets de leurs territoires. C'est le cas de la Communauté d'agglomération du Cotentin qui accompagne et regroupe les 129 communes de son territoire.



> COMMUNES

Les communes sont en lien direct avec les usagers sur les thématiques de la petite enfance (écoles maternelles, primaires, crèches, etc.) et de l'accompagnement des personnes en difficulté, notamment via le CCAS pour les communes de plus de 1 500 habitants. La commune a également en charge l'entretien des parcs, jardins et voiries, la gestion des actes civils et cartes nationales d'identité/passeports, la délivrance des permis de construire et la gestion des équipements sportifs (gymnase, stade, etc.).



> COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

Le Cotentin a en charge de grandes politiques publiques de proximité telles que la gestion du cycle de l'eau (eau potable, assainissement individuel et collectif, eaux pluviales et GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), le cycle des ordures ménagères (prévention, collecte et traitement), la mobilité (transport urbain, non-urbain, scolaire et développement des mobilités douces). Les compétences d'ingénierie viennent appuyer et développer les stratégies de développement de notre territoire : élaboration du Plan Local d'Urbanisme, politiques d'attractivité économique, médicale et touristique.



> DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

Le département s'occupe plus spécifiquement des actions de solidarité (RSA, APA, PMI, protection des mineurs), la gestion des collèges, la voirie, le service d'incendie et secours aux victimes.



> RÉGION NORMANDIE

Les régions sont plus particulièrement chargées du développement économique, de la gestion des lycées, de l'aménagement, de la politique de formation professionnelle, des transports ferroviaires, aérodromes civils et ports fluviaux ainsi que de la formation sur le territoire régional.

Le Cotentin à vos côtés

Depuis sa création, la proximité avec les habitants et les acteurs du territoire est au cœur des préoccupations de la Communauté d'agglomération. Retour en images sur les événements qui ont marqués ces derniers mois.



LES ÉLÈVES DU COTENTIN RETROUVENT L'ÉCOLE

Accueil périscolaire ou extrascolaire, restauration collective, crèches et Relais d'Assistants Maternelles (RAM), l'agglomération accompagne certaines communes pour l'accueil des enfants. À l'occasion de la rentrée scolaire, le Président David MARGUERITE est allé à la rencontre des élèves de Montebourg où 400 élèves ont retrouvé les bancs de l'école.



FASTNET : LE DÉCOMPTE EST LANCÉ

À un an de l'arrivée de la Rolex Fastnet Race à Cherbourg-en-Cotentin, les collectivités partenaires (la Région Normandie, le Département de la Manche, l'agglomération du Cotentin et la ville de Cherbourg-en-Cotentin) ont dévoilé avec les représentants du Royal Ocean Racing Club (RORC), organisateur de la course, et le Président de l'association Arrivée Fastnet Cherbourg, un compteur géant pour égrainer les jours restants avant cette grande fête sportive et populaire, regroupant près de 4 000 marins.

UN DÉFI POUR SE DÉPLACER AUTREMENT

À l'occasion de la semaine de la mobilité, 14 participants se sont engagés dans un "Défi Mobilité" du 5 au 11 octobre. Objectifs : réduire l'utilisation individuelle de la voiture et favoriser les modes de déplacement alternatifs comme les transports en commun, le covoiturage ou encore le vélo.



**UN SALON
AUTOMOBILE
AU HANGAR
D'ECAUSSEVILLE**

Pour les Journées Européennes du Patrimoine, le hangar à dirigeables d'Ecausseville ouvrait ses portes. L'occasion pour les visiteurs de découvrir, sous les voûtes de cet édifice historique, près de 120 véhicules exposés pour le salon Caradisiac. Avec une quarantaine de nouveaux modèles présentés en avant-première, cet événement avait de quoi combler les amateurs d'automobiles.



© OT Cotentin

LE COTENTIN PRISÉ PAR LES MÉDIAS NATIONAUX

Dans un contexte particulier, le Cotentin a su séduire les touristes pendant la période estivale avec ses nombreux atouts. L'aspect sauvage et préservé de notre territoire a d'ailleurs été mis à l'honneur par les médias nationaux. L'Office de Tourisme du Cotentin a reçu plus d'une cinquantaine de demandes des rédactions et a accueilli une vingtaine de journalistes en reportage.

**LA DRHEAM CUP PREND LE LARGE
POUR SA 3^{ÈME} ÉDITION**

Le 19 juillet, plus d'une centaine de bateaux de toutes tailles ont mis le cap vers la Trinité-sur-Mer depuis Cherbourg-en-Cotentin pour le départ de la 3^{ème} édition de la Drheam Cup. Un événement populaire et nautique qui, en raison du contexte sanitaire, a été suivi sur les réseaux sociaux.



© Noémie Cagniard



**UNE NOUVELLE ÉQUIPE
POUR LE COTENTIN**

Le 13 juillet, réunis à Valognes, les 192 élus communautaires ont élu David MARGUERITTE comme Président de l'agglomération du Cotentin ainsi que les 34 élus qui composent le Bureau à ses côtés.

Et si on consommait autrement ?

Installer une consommation locale plus durable : c'est l'objectif que se sont données l'agglomération du Cotentin et la Communauté de Communes Baie du Cotentin (CCBDC) avec la construction d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT), un programme de soutien à l'agriculture locale.

Comment le Cotentin peut-il agir pour consommer différemment ?

Favoriser la distribution des produits issus des circuits de proximité, limiter le gaspillage alimentaire, soutenir l'installation d'agriculteurs ou encore aiguïser les papilles des plus jeunes dans les écoles, un Projet Alimentaire Territorial (PAT) est un soutien à la filière agricole locale. Il tend à développer une manière de consommer plus durable et respectueuse de l'environnement. Il permet ainsi de soutenir une alimentation de qualité tout en développant une économie alimentaire locale bénéfique au plus grand nombre. Objectif : permettre aux habitants d'un territoire de passer du statut de consommateur à celui de consomm'acteur.

Pourquoi ce projet est nécessaire pour le Cotentin ?

Pour notre territoire, les enjeux sont multiples. Avec plus de 1 400 exploitations agricoles professionnelles, une production aquacole reconnue, l'agriculture constitue un enjeu économique majeur pour le Cotentin. Alors que les attentes de la population en matière d'alimentation évoluent, le soutien aux filières locales du Cotentin permet de favoriser les connexions entre producteurs, distributeurs et consommateurs. C'est une réponse aux enjeux économiques, socio-culturels et environnementaux.

Comment va se construire ce projet ?

L'alimentation est un enjeu qui nous concerne tous. Ainsi, le projet va se construire de manière collective et le rôle de l'agglomération est avant tout de créer un espace de dialogue autour de cet enjeu. Une concertation publique lancée fin 2020 va permettre de dégager les actions qui permettront aux différents partenaires et aux habitants d'être acteurs du changement. Ce plan d'actions, qui s'appuiera sur un diagnostic global du territoire, sera établi fin 2021 pour une mise en œuvre en 2022.

Comment participer à la concertation ?

Donnez et partagez vos idées pour favoriser une alimentation locale de qualité sur la plateforme interactive et participative accessible sur le site lecotentin.fr, rubrique "Grands Projets". Retrouvez les équipes de l'agglomération du Cotentin pour échanger librement autour de cette thématique lors de différents temps forts organisés tout au long de la démarche. Que ce soit lors des ciné-débats autour de l'alimentation ou sur les marchés du territoire, venez échanger et témoigner sur vos pratiques ou vos attentes. Fin 2020, des ateliers thématiques seront organisés à Cherbourg-en-Cotentin, Valognes et Carentan. Restez attentifs aux prochaines communications si vous souhaitez participer à ce projet collectif !

PRATIQUE | lecotentin.fr

L'atout local pour la restauration

Avec 1 400 exploitations agricoles, le Cotentin est une terre de culture et d'agriculture. L'élevage, la production laitière, le maraîchage ou les produits de la mer sont autant de richesses qui participent à la qualité de vie du territoire. Des atouts locaux que les professionnels de la restauration savent valoriser dans les assiettes à travers les circuits courts. Regards croisés entre un chef de cantine scolaire et des restaurateurs professionnels.



La parole de

Antoine Digard

Conseiller délégué Agriculture, Circuits courts et Projet Alimentaire Territorial (PAT)

« La qualité de nos produits locaux est indéniable. Cette richesse nous encourage à développer une économie alimentaire locale bénéfique au plus grand nombre »



COLLÈGE LE FERRONAY

Cherbourg-en-Cotentin

« Tout le monde y gagne »

Dans les cuisines des collèges, le département de la Manche a entamé il y a quelques années une démarche de qualité alimentaire. Objectif : favoriser l'apport du bio et du local dans les assiettes des élèves. Ici le circuit court : c'est la Manche. À Cherbourg-en-Cotentin, la cuisine centrale du collège Le Ferronay alimente six établissements de la ville et cuisine 1 600 repas au quotidien. « On travaille en fonction de la saisonnalité des produits. Pas question de servir des tomates ou des concombres en décembre », glisse le chef David POULAIN. Dans sa cuisine, la crème et le lait viennent de Vauville, les viandes et charcuteries du Sud-Manche, le poisson de la Criée de Cherbourg et les légumes des maraîchers locaux. « 36% des aliments que nous utilisons sont produits, transformés et commercialisés dans la Manche. L'apport en bio représente quant à lui 20% ». Dans le réfectoire, des diaporamas indiquent chaque jour aux élèves la provenance des produits qui leur sont servis. « C'est un cercle vertueux : travailler de cette manière donne envie de continuer. On valorise les produits tout en limitant les déchets et on apporte la qualité dans les assiettes des élèves. Au final, il y a des retombées sur l'économie locale : tout le monde y gagne ».



RESTAURANT LA BOHÈME

Barfleur

« Un réseau à taille humaine »

« Se fournir auprès de producteurs locaux ce n'est pas si compliqué. C'est même simple et logique ». Donnant sur le port de Barfleur, le restaurant La Bohème a ouvert ses portes en décembre 2019. Pour ses gérants Caroline HELIE, Pierre-Louis LEROSIGNOL et Adélaïde LEVALLOIS, jouer la carte de la proximité tombait sous le sens sans pour autant l'afficher au grand jour. « Dans notre quotidien, nous essayons de consommer local et de saison. Pour notre restaurant, c'est pareil. On privilégie le local tant que cela reste possible », affirment les trois amis. Dans cette crêperie, les galettes sont faites avec la farine du Vicel, les produits frais viennent des Maîtres Laitiers, les légumes de Réville et Réthoville et la charcuterie de Bricquebec. Les huîtres et les Saint-Jacques, viennent quant à elles directement des pêcheurs ou de Saint-Vaast-la-Hougue. « La proximité permet de voir la personne qui est derrière le produit, comment elle travaille. Il y a un échange ». Cuisiner avec les produits de saison force aussi les restaurateurs à se renouveler. « La carte n'est pas exhaustive mais les clients nous disent qu'ils voient la différence dans leur assiette ». Pour un restaurateur, c'est finalement ça le plus important.

Retrouver le goût du local avec les circuits courts

Afin d'avoir la possibilité de consommer local, il est nécessaire d'organiser des circuits de distribution de proximité. Sur notre territoire, diverses initiatives permettent déjà aux habitants de profiter de circuits courts : vente directe, regroupement de producteurs, marché, etc.

Valoriser et structurer ces filières de distribution, c'est un moyen de rendre les produits locaux accessibles aux consommateurs.



« Les circuits courts, cela va bien au-delà de ce que l'on propose au consommateur. C'est avant tout un échange pédagogique sur la manière dont on produit. Ainsi, les consommateurs pourront retrouver le goût du local ». Président de l'association Cotentin Terroir depuis avril 2019, Eric ROBERT est convaincu par le lien fort qui peut exister entre les producteurs et les consommateurs.

Depuis 5 ans, l'association propose à la vente les produits d'une vingtaine de producteurs locaux issus de tout le Cotentin. Une aventure collective qui trouve son origine dans la volonté des producteurs de ne plus être isolés et de donner de la visibilité à leurs produits. Lauréate fin 2019 de l'appel à projet lancé par l'agglomération pour l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), l'association dispose désormais de deux magasins ouverts en continu à Cherbourg-en-Cotentin. De juillet à septembre 2020, elle a aussi pris la gestion de l'épicerie d'Omonville-la-Rogue.

Avec près de 800 produits de références issus du Cotentin, le concept de l'association a trouvé sa cible. En cinq ans, le chiffre d'affaires a triplé et les jours de marché, la fréquentation est continue. « Le magasin est un lieu de rencontre et d'échange. Il nous sert de levier pour faire passer un message : consommer autrement, c'est possible ». Pour cela les produits proposés doivent répondre à certaines exigences : la qualité avant tout et une production respectueuse de l'environnement.

Développer des points relais sur l'ensemble du territoire est une idée sur laquelle travaille Cotentin Terroir et qui pourrait permettre de toucher encore plus de monde. Néanmoins, le Président reste prudent. « Une association comme la nôtre demande beaucoup d'investissement au quotidien. Il faut trouver le juste équilibre car les producteurs sont déjà des chefs d'entreprise. Pour que cela perdure, il est nécessaire d'être bien structuré et de voir des jeunes producteurs nous rejoindre ».

Éleveurs du Cotentin : une association créée

Créé suite à la fermeture de l'abattoir de Cherbourg-en-Cotentin, le Collectif Citoyen Circuits Courts s'est constitué au cours de l'été en association : "Les saveurs du Cotentin".

Aux côtés de l'agglomération et de la Chambre d'Agriculture de la Manche, cette association souhaite s'impliquer pour le maintien d'un service de proximité aux éleveurs du Nord Cotentin. Dans l'attente de l'ouverture du nouvel abattoir de Carentan, le collectif souhaite être un des acteurs de la construction du PAT et de la définition de la filière d'abattage manchoise.



Des vidéos pour promouvoir les productions locales

De 2019 à 2021, le Cotentin s'est engagé dans un projet de coopération européenne autour de la valorisation des produits alimentaires locaux. Cette démarche menée avec différentes collectivités de France, Belgique, Suède et Finlande s'inscrit dans la continuité d'un Projet Alimentaire Territorial pour valoriser et favoriser une alimentation durable.

Dans le cadre de cette coopération, l'agglomération a organisé des tournages chez 2 producteurs du Cotentin. Ces films promotionnels permettront de faire connaître les particularités des produits locaux auprès des partenaires du projet. Ils pourront également être valorisés lors de réunions de concertation pour la construction du PAT.

PRATIQUE | Retrouvez les vidéos sur la chaîne de l'agglomération du Cotentin

Installation des producteurs : un enjeu d'avenir

Sans producteurs, difficile de mettre en place des circuits courts. Un Projet Alimentaire Territorial doit faciliter l'installation de producteurs tout en leur permettant de valoriser convenablement leur production.

Avec des opportunités et des conditions d'installation encore attractives, le Cotentin a tout pour séduire les nouveaux exploitants. Un climat et une qualité des sols particulièrement propices, notamment pour l'élevage et la production laitière ou encore la forte implantation d'infrastructures de transformation agro-alimentaire, sont autant d'atouts qui peuvent favoriser les nouvelles installations. En 2019, 114 exploitants installés en bénéficiant d'aides de l'État ou de la Région ont ainsi été recensés dans la Manche par la Chambre d'Agriculture. Partenaire de la construction du PAT, celle-ci accompagne l'installation des jeunes agriculteurs. Témoignages.

PRATIQUE | Point Accueil Installation de la Chambre d'Agriculture : 02 33 06 46 69



BENOÎT GARNIER ET ALICIA BLANCHET

Digosville (GAEC Les Coignets)

« Un accompagnement complet »

Aux portes du Val de Saire, le GAEC Les Coignets est exploité depuis 2018 par Benoît GARNIER, 25 ans et Alicia BLANCHET, 23 ans. Le jeune couple, installé à Digosville, gère au quotidien un troupeau de 180 animaux dont 70 vaches laitières. Un choix de vie qui se traduit surtout par une vraie passion. « *La première fois où je suis arrivé dans une ferme, c'était chez ma nourrice : j'avais 2 ans. Mon coup de cœur vient peut-être de là* », sourit le jeune homme. Détenteur d'un Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole, il a souhaité se mettre à son compte en 2017 après 8 ans comme ouvrier agricole. « *La Chambre d'Agriculture nous a accompagné dans nos démarches avec le Répertoire Départemental d'Installation qui recense les exploitations à vendre. La Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) nous a aussi aidé dans cette installation* ». Une année a été nécessaire pour finaliser la passation de relais avec les anciens propriétaires. « *Ils voulaient réellement voir des jeunes s'installer, se rappelle Alicia BLANCHET. Le contact est tout de suite passé* ». Après deux ans d'activité, les deux exploitants ne sont pas à court d'idées pour l'avenir.



BAPTISTE POLY

Gatteville-le-Phare

« Être sûr de son choix avec le parrainage »

Depuis mai 2019, Baptiste POLY a repris une exploitation de maraîchage bio de 29 hectares à Gatteville-le-Phare. Un pari professionnel mais aussi un rêve qui se réalise pour le jeune homme. « *Depuis tout petit je voulais être fermier. Aujourd'hui, je ne vis que pour ça* ». Diplômé de l'Institut Rural d'Education et d'Orientation (IREO) de Caen, Baptiste POLY s'est tourné vers le maraîchage après 7 années d'alternance et 5 ans comme salarié agricole dans une ferme. « *À 30 ans, il me fallait autre chose* ». Une vidéo de sa future exploitation postée par la Chambre d'Agriculture a précipité les choses. « *J'ai dû la regarder plus de 40 fois. Sur place, j'ai vu le cadre de travail : j'ai su que j'avais trouvé ce que je cherchais* ». Cette nouvelle aventure a été soutenue par le parrainage proposé par la Chambre d'Agriculture. Le principe est simple : le cédant s'engage à travailler avec le repreneur pendant un certain temps pour assurer la transition. Un vrai avantage pour être sûr de son choix. À la passation, les choses ont été aussi simples : « *Le matériel était là, les marchés étaient fait. Il n'y avait plus qu'à travailler et ça, ça ne me fait pas peur* ».

Le Cotentin contribue à la relance économique

Avec la création d'une « Cellule d'accompagnement à l'émergence des projets communaux » à disposition des communes, l'agglomération joue son rôle de facilitateur auprès des communes et participe ainsi à la relance de la commande publique locale.

Depuis le début de la crise sanitaire liée à la COVID-19, l'agglomération a tenu à jouer pleinement son rôle de soutien à l'économie locale, notamment en participant au dispositif « Impulsion Relance » initié par la Région Normandie ou encore auprès des professionnels du tourisme avec notamment l'émission de 9 000 chèques « Cotentin Unique par Nature ».

À l'heure de la relance, l'agglomération souhaite intensifier cet accompagnement avec la création d'une « Cellule d'accompagnement à l'émergence des projets communaux » pour appuyer la commande publique. L'agglomération souhaite ainsi jouer un rôle de soutien auprès des communes afin de leur permettre de faire avancer des projets pour lesquelles elles ont reçu des financements mais qui, faute de moyens humains ou techniques, n'aboutissent pas. Opérationnelle en 2021, cette cellule offrira aux communes qui la sollicitent une aide au montage des dossiers, au bouclage des plans de financements ou encore à la recherche de prestataires dans le cadre des consultations de marchés publics. La priorité sera donnée dans un premier temps aux dossiers faisant déjà l'objet d'une contractualisation.

Les actions menées grâce à ce dispositif devraient ainsi permettre d'avoir des retombées sur l'économie locale en soutenant la commande publique.



Quand formation rime avec métier d'avenir

Inaugurée en septembre 2020 à Valognes, l'École d'Usinage du Cotentin innove en matière d'apprentissage pour répondre aux besoins des entreprises.



Se former à un métier où la demande en main d'œuvre est importante sur le territoire, tout en répondant aux problématiques de formation que peuvent rencontrer certains jeunes : l'École d'Usinage du Cotentin est un atout pour l'apprentissage et l'attractivité économique du territoire.

Créé sous l'impulsion de la Région Normandie autour de PME spécialisées dans l'usinage et en partenariat avec la CCI Ouest Normandie et l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) Manche, cet établissement mise sur une pédagogie innovante. Accompagnés d'un « maître-professionnel », les élèves âgés de 15 à 18 ans évoluent de la pratique vers la théorie et répondent à de vraies commandes passées par des clients, particuliers ou industriels. Le « faire pour apprendre » est ainsi une double réponse pour les jeunes en situation de décrochage scolaire mais également pour les industriels locaux demandeurs en main d'œuvre.

Hébergée dans des locaux de l'agglomération du Cotentin sur la ZA d'Armanville à Valognes, cette école contribue à asseoir une filière de formation d'expertise sur notre territoire. Complémentaire avec le Pôle d'Excellence Soudage, dont l'ouverture dans le Cotentin est prévue pour 2022, ces établissements permettent de répondre aux attentes des entreprises pour les enjeux industriels de demain.



Fil & Terre en pleine expansion

Fil & Terre est une structure de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) présente sur le territoire du Cotentin depuis plusieurs années. Au 1^{er} janvier 2020, la structure a étendu son activité avec l'acquisition d'une exploitation horticole permettant d'accueillir 12 personnes supplémentaires en parcours d'insertion.

Déjà présente dans la collecte et la vente de vêtements d'occasion et la mobilité, Fil & Terre entend développer son activité maraîchère et horticole. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2020, l'association a fait l'acquisition de l'exploitation agricole « Ets Liot », qui propose à la vente des plants de légumes et des fleurs en pot aux communes et aux particuliers. Cette nouvelle acquisition a permis à l'association de recruter une 4^{ème} personne sur un emploi permanent de coordinateur et 12 personnes en parcours d'insertion. « Cette équipe est présente à chaque étape du processus, de la plantation à la vente sur les marchés du territoire » précise Matthieu GIOVANNONE, Directeur de Fil & Terre. « Les contrats peuvent durer 1 mois ou 1 an, selon les besoins de chacun ».

L'objectif pour les personnes recrutées dans le cadre d'un contrat d'insertion est de se voir confier toutes les clés pour

repandre confiance en soi et ainsi s'épanouir dans le monde professionnel. « L'association est un tremplin pour nos salariés, l'objectif n'est pas de proposer des CDI, mais bien de leur offrir la chance de sortir d'une certaine précarité ». Une équipe accompagne socialement et professionnellement l'ensemble des salariés tout au long de leur contrat d'insertion.

Forts des compétences acquises dans la structure, tous pourront aspirer à évoluer ensuite dans une entreprise dite « classique ».

PRATIQUE |  Retrouvez toutes les informations concernant l'ESS sur developpement.lecotentin.fr



La parole de Odile Thominet

V-P en charge de la
Valorisation du Patrimoine
et des Equipements
touristiques et de loisirs

« Les sentiers du littoral sont un lien parfait entre patrimoine et tourisme. Ils font partie de l'ADN historique du Cotentin »



LA RANDONNÉE DANS LE COTENTIN C'EST :

**LE SENTIER
DU LITTORAL**
307 km

21 CIRCUITS
Promenade et randonnée
261 km

**LES CHEMINS
DU MONT-SAINT-MICHEL**
146 km

**UNE BOUCLE
LOCALE DE**
5 km

LE GR 223
260 km

2 GR DE PAYS
Val de Saire 40 km
La Hague 32 km

**VOIES
VERTES**
29,6 km

Randonnez à la découverte des sentiers

Que ce soit sur le littoral ou dans les terres, les paysages du Cotentin se dévoilent le long des sentiers de randonnée.

Il n'est pas nécessaire de se jeter à l'eau pour profiter des charmes du Cotentin. Les nombreux sentiers qui sillonnent son territoire recèlent des charmes souvent trop peu connus. Que ce soit sur le littoral ou à travers les chemins forestiers du bocage, la diversité des parcours proposés fait du Cotentin, une terre de randonnée.

Des sentiers du Val de Saire en passant par le dénivelé des falaises de La Hague, les randonneurs débutants comme les confirmés peuvent y trouver leur compte, avec en toile de fond la diversité des paysages uniques qu'offre le Cotentin. Un spectacle changeant qui se dévoile quelle que soit la période de l'année.

En charge de l'aménagement, du balisage et de l'entretien des grands itinéraires nationaux qui traversent son territoire, l'agglomération du Cotentin souhaite proposer des randonnées de qualité aux différents usagers, en veillant à la continuité des itinéraires existants. Cette mission, confiée à l'Office de Tourisme du Cotentin, doit aussi permettre de construire une stratégie de promotion de la randonnée à l'horizon 2021.

PRATIQUE | [Retrouvez les itinéraires de randonnée sur encotentin.fr](https://encotentin.fr)

Les chroniques de Gouberville

En 2021, le Cotentin fêtera les 500 ans de la naissance de Gilles de Gouberville (1521-1578). Un anniversaire synonyme de voyage dans le temps vers la Renaissance.

Le sentier du littoral a pour nous un parfum de vacances. Pour Gilles de Gouberville c'était au contraire sa route préférée. Il évitait ainsi les chemins boueux comme celui où son ami Brisenez tombe de cheval et perd sa selle dans la boue. Ils se mirent à 2 pour la retrouver. En revenant de Bayeux, il suivait donc les dunes jusqu'à Aumeville. Pour voir sa sœur de Gréville, il passait par les grèves et nous raconte la choule (l'ancêtre du rugby) qu'y jouent Querquevillais contre Nacquevillais.

PRATIQUE | [@gouberville](https://twitter.com/gouberville)
Rens. : gouberville.asso.fr

Le Planétarium Ludiver : la tête dans les étoiles depuis 20 ans

Le Planétarium Ludiver est un équipement incontournable du Cotentin. Seul équipement de la sorte dans la Manche, il conjugue sciences et loisirs pour tous les publics. Retour sur 20 ans d'existence.

Avec une progression constante du nombre de visiteurs depuis son ouverture en 2000, une bonne étoile veille sur le Planétarium Ludiver. La raison vient peut-être du fait que la première pierre du bâtiment ait été une météorite. Une autre explication est sans doute la capacité de cet équipement, rattaché à l'agglomération du Cotentin depuis le 1^{er} janvier 2019, à aborder de manière ludique et accessible les mystères infinis de l'espace. Une approche renouvelée au fil des ans qui a séduit le public : en 2019 le Planétarium a accueilli pas moins de 32 000 visiteurs.

En 1996, à l'origine de ce projet, le district de la Hague souhaitait développer un équipement culturel pour le grand public autour de la science. A la même époque le Groupe Astronomique de Querquerville souhaitait posséder un observatoire. « Louis DESMARES et Jean-Pierre DUPONT, respectivement Maires de Tonneville et de Flottemanville-Hague ont fortement œuvré

pour que ce projet voit le jour, aux côtés de Michel CANOVILLE, Président du District », se souvient Didier BIHEL, le directeur de Ludiver. « La volonté était d'avoir un équipement s'adressant à la fois à la population locale et aux touristes. C'est ce que le nom Ludiver souhaite exprimer : une contraction de Ludique et Diversité ».

DE LA NUIT DES ÉTOILES À L'OBSERVATION DE LA PLANÈTE MARS

« Première École d'Astronomie » labellisée en Normandie, Ludiver est aussi le seul Planétarium de la Manche et le plus grand de Normandie. Son télescope de 600 mm accessible au public est une particularité rare en France. « Tout cela permet une découverte du ciel dans des conditions optimales », souligne le directeur qui garde en mémoire des moments mémorables comme l'observation de Mars au télescope lors de l'opposition de 2004.

La grande force de Ludiver réside dans sa capacité à s'adresser aussi bien aux néophytes qu'aux spécialistes des étoiles. Seuls Planétarium de France, avec Vaux-en-Velin (Lyon) à proposer des activités pour les moins de 3 ans, son équipe s'appuie sur quatre médiateurs scientifiques qui parviennent à vulgariser les contenus pour tous les visiteurs.

La Nuit des Étoiles et les conférences avec des intervenants renommés sont également des rendez-vous incontournables. « Nous avons eu l'astrophysicien Hubert REEVES ou encore l'astronaute Michel TOGNINI. Peut-être qu'un jour Thomas PESQUET viendra à Ludiver », sourit Didier BIHEL qui, dans quelques semaines passera la main à la tête du Planétarium.

+ D'INFOS | [ludiver.com](https://www.ludiver.com)



LE COTENTIN VOUS ACCUEILLE SUR TOUT LE TERRITOIRE



COMMUNE NOUVELLE CHERBOURG-EN-COTENTIN

10, Place Napoléon - B.P. 808
Cherbourg-Octeville
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN
Tél. : 02.33.08.26.00

COMMUNE NOUVELLE LA HAGUE

8, rue des Tohagues - B.P. 217
Beaumont-Hague
50440 LA HAGUE
Tél. : 02.33.01.53.33

PÔLE DE PROXIMITÉ DU CŒUR DU COTENTIN

Maison des Services Publics
22, rue de Poterie - BP 17
50700 VALOGNES
Tél. : 02.33.40.08.60

PÔLE DE PROXIMITÉ DE LA CÔTE DES ISLES

15, rue de Becqueret
Z.A. du Pré-Bécouffret - B.P. 137
50270 BARNEVILLE-CARTERET
Tél. : 02.33.95.96.70

PÔLE DE PROXIMITÉ DE DOUVE ET DIVETTE

Z.A. Le Pont
50690 MARTINVAST
Tél. : 02.33.52.33.08

PÔLE DE PROXIMITÉ DE LA SAIRE

101 Rue du Bourg,
50110 Le Mesnil-au-Val
Tél. : 02.33.22.90.27

PÔLE DE PROXIMITÉ LES PIEUX

31, route de Flamanville
50340 LES PIEUX
Tél. : 02.33.87.68.00

PÔLE DE PROXIMITÉ DE MONTEBOURG

16, rue du Général Leclerc
50310 MONTEBOURG
Tél. : 02.33.95.41.50

PÔLE DE PROXIMITÉ DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

9, rue de la Boularderie
50330 SAINT-PIERRE-ÉGLISE
Tél. : 02.33.23.19.55

PÔLE DE PROXIMITÉ DU VAL DE SAIRE

15, rue du Stade
50630 QUETTEHOU
Tél. : 02.33.23.12.80

PÔLE DE PROXIMITÉ DE LA VALLÉE DE L'OUVE

19, avenue Division Leclerc - B.P. 200
50390 SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
Tél. : 02.33.41.73.56